



DAEL BREIZH
PARLEMENT DE BRETAGNE

Elections Parlementaires Bretonnes de second cycle 2020-2022:
Règles électorales votées et adoptées le 16 novembre 2019 à Surzur, par le Dael Breizh, sur une proposition de KAD, lors de la dernière et 29^{ème} séance de premier cycle.

Règles électorales du nombre d'élus en fonction du nombre de candidats, dans les Elections Nationales Bretonnes, pour un Parlement de Bretagne réveillé, second cycle, 2020-2022 :

Rappel des élections de premier cycle en 2016 :

39 candidats pour 33 élus retenues (sur choix numéraire voté par KAD)... 3 suppléants avaient remplacés des démissionnaires. L'absentéisme a réduit les dernières tenues à 4 ou 5 élus présents seulement. Dorénavant, il serait bon de mettre en place une règle numéraire fixe et permanente, comme proposée ci-dessous.

Règle de situation idéale :

Plus de 50 candidats, 36 élus et 6 suppléants en cas de démissions.

Dans des situations avec moins de candidats que 50, définissons dorénavant une règle simple et transparente:

Nbre d'élus = $3/4$ du Nbre de candidats (arrondi à l'unité entière supérieure).

Nbre de suppléants = $1/3$ des non élus (arrondi à l'unité entière supérieure).

Ainsi par exemple pour 42 candidats : 32 élus et 4 suppléants.

Pour 39 candidats comme en 2016, dorénavant : 30 élus et 3 suppléants.

Pour 27 candidats : 21 élus et 2 suppléants.

Pour 19 candidats : 15 élus et 2 suppléants

Pour 15 candidats candidats minimum: 12 élus et 1 suppléant.

Proposition de règle de survie :

Si le nombre de candidats est inférieur à 15, il commence à y avoir péril en la demeure pour un bon fonctionnement de notre Parlement de Bretagne. Dans ce cas là, nous pouvons organiser quand même une élection, afin de légitimer le Parlement selon une règle simple afin d'éviter l'élection de quelqu'un de contesté par la majorité des électeurs : tous ceux qui ont plus de 30% des voix des électeurs votants sont élus.

Ensuite, à la guerre comme à la guerre, afin de pérenniser cette institution démocratique du Parlement de Bretagne, et pour un cycle transitoire vers des jours meilleurs, le nombre d'élus dans ce cas pourra être complété à chaque tenue par des électeurs présents afin d'obtenir le quorum nécessaire pour validation des votes. En priorité des électeurs présents représentants des kevrennoù, ensuite des simples électeurs présents, et ensuite si nécessaire des kadistes présents (également électeurs). Le rôle de secrétaire pour rédiger le compte rendu pourra être tenu par un kadiste présent.

Une telle situation d'exception doit être évitée bien sûr, mais en cas de nécessité doit être utilisée pour la survie de notre jeune système. Dans une telle situation le cycle doit être enrichi par une élection complémentaire de mi mandat : au bout de dix huit mois on refait des élections, et les nouveaux élus viennent compléter les premiers élus, pour trois ans à cheval sur deux cycles ou pas, selon un autre vote à faire par les parlementaires élus le moment venu.

Trugarez vras deoc'h !
Dael Breizh ha KAD.

Notes:

- Avec seulement douze candidats pour les élections de second cycle 2020-2022, c'est donc la règle de survie qui est adoptée: tous les candidats qui ont plus de 30% des voix des votants sont élus. En cas de démissions en cours de cycle, des élections complémentaires de mi-mandat pourront être organisées.
- Veuillez trouver ci-dessous le lien du communiqué de KAD sur les candidats, en fin duquel se trouve la liste des douze professions de foi, et le bulletin de vote avec explications à télécharger et imprimer pour le vote par correspondance. Pour le vote physique du 15 décembre 2019 à Surzur, il y aura des bulletins de vote sur place.
<http://www.parlementdebretagne.org/candidats-aux-elections-parlementaires-bretonnes/>

Quelques liens utiles :

Le forum du site de Dael Breizh :

<https://daelbreizh.bzh/forum/index.php>

Les électeurs non inscrits sur ce site peuvent nous contacter sur kadbzh@gmail.com

Les deux pages facebook dédiées aux électeurs du Dael :

(Les électeurs sur facebook non membres de ces pages doivent faire leur demande par facebook.)

Électeurs du Parlement de Bretagne (Dael-KAD)

<https://www.facebook.com/groups/1107242042621677//>

Electeurs du Dael, groupe 2 de travail et modéré!

<https://www.facebook.com/groups/525880538246088/>

Le site de KAD, Kelc'h An Dael, Cercle du Parlement :

<http://www.parlementdebretagne.org/>
